



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

CONSEIL

Cent soixante-quatrième session

6-10 juillet 2020¹

Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme (cent vingt-huitième session) et du Comité financier (cent quatre-vingtième session) (8, 12, 16 et 17 juin 2020)

Résumé

Les participants à la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier portent à l'attention du Conseil leurs conclusions et recommandation sur les points suivants:

- a) Nouveaux ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2020-2021;
- b) Rapport sur l'exécution du Programme 2018-2019;
- c) Emploi du solde inutilisé des crédits ouverts pour 2018-2019;
- d) Appel lancé en 2020 par le Forum mondial pour l'alimentation et l'agriculture invitant les organes directeurs de la FAO à soutenir un processus visant à créer un conseil numérique international pour l'alimentation et l'agriculture;
- e) Informations actualisées sur la covid-19 et ses conséquences sur la sécurité alimentaire et les systèmes alimentaires.

Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité à approuver les conclusions et recommandations de la Réunion conjointe.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Jiani Tian
Secrétaire du Comité du Programme
Tél.: +39 06570 53007

¹ Réunion initialement prévue du 8 au 12 juin 2020.

Questions liminaires

1. Le Conseil est saisi du présent rapport de la Réunion conjointe.
2. Outre la Présidente, M^{me} Imelda Smolcic Nijers (Uruguay) et le Président du Comité du Programme, M. Hans Hoogeveen (Pays-Bas), étaient présents les représentants suivants des Membres:

M. Carlos Bernardo Cherniak (Argentine)	M. Laith Obeidat (Jordanie) ³
M ^{me} Lynda Hayden (Australie)	M. Muhammad Rudy Khairudin Mohd Nor (Malaisie)
M. Manash Mitra (Bangladesh)	M ^{me} Traoré Halimatou Kone (Mali)
M. Rodrigo Estrela de Carvalho (Brésil)	M. Benito Santiago Jiménez Sauma (Mexique)
M ^{me} Jennifer Fellows (Canada)	M. Donald G. Syme (Nouvelle-Zélande)
M ^{me} Tamara Villanueva (Chili)	M ^{me} Tahirou Rahila Rabiou (Niger)
M. Hongxing Ni (Chine)	M. Denis Cherednichenko (Fédération de Russie) ⁴
M. Haitham Abdelhady Elsayed Elshahat (Égypte)	M. Sid Ahmed M. Alamain Hamid Alamain (Soudan)
M ^{me} Zenebu Tadesse Woldetsadik (Éthiopie) ²	M ^{me} Marie-Therese Sarch (Royaume-Uni)
M ^{me} Delphine Borione (France)	M ^{me} Jennifer Harhigh (États-Unis d'Amérique) ⁵
M. Heiner Thofern (Allemagne)	M. Kayoya Masuhwa (Zambie)
M. Mohammad Hossein Emadi (République islamique d'Iran)	
M. Toru Hisazome (Japon)	

3. Les participants à la Réunion conjointe ont remercié le Directeur général pour sa déclaration exhaustive et ont apprécié le rôle de chef de file que celui-ci a joué dans ce contexte de pandémie de covid-19 sans précédent.

I. Adoption de l'ordre du jour provisoire⁶

4. La Réunion conjointe s'est tenue à distance, à titre exceptionnel, en raison de la pandémie de covid-19. Il en a été décidé ainsi à la suite de l'approbation, par les membres du Conseil, de la proposition adressée par le Directeur général, conformément au paragraphe 13 de l'article XXV du Règlement général de l'Organisation, proposition tendant à ce que chacun des comités du Conseil soit convoqué dès que possible et tienne sa prochaine session à distance, afin de se pencher sur les questions qui nécessitent de la part du Conseil un examen et une décision urgents au cours du premier semestre de l'année civile.
5. Les participants à la Réunion conjointe ont confirmé que, en vertu des dispositions de l'article VII des règlements intérieurs respectifs du Comité du programme et du Comité financier, ils convenaient de suspendre l'application de l'article II, paragraphe 5, du règlement intérieur du Comité du Programme et de l'article II, paragraphe 4, du règlement intérieur du Comité financier, selon lesquelles les comités se réunissent au Siège de l'Organisation.
6. La Présidente a informé les Membres que la réunion serait suspendue si le quorum n'était pas atteint du fait de problèmes de connexion.
7. Les participants à la Réunion conjointe ont demandé à la direction de la FAO d'actualiser le plan d'action de la FAO qui vise à prévenir le harcèlement, le harcèlement sexuel et l'abus de pouvoir et à y réagir, donnant suite aux résultats de l'enquête de satisfaction menée auprès du personnel en 2019-2020, et de rendre compte de l'avancement de cette tâche à sa session de novembre 2020.

² M. Addisu Melkamu a été désigné en remplacement de M. Zenebu Tadesse Woldetsadik pendant une partie de la Réunion conjointe.

³ M. Laith Obeidat a été désigné en remplacement de M. Fayez Khouri.

⁴ M. Denis Cherednichenko a été désigné en remplacement de M. Vladimir V. Kuznetsov.

⁵ M^{me} Jennifer Harhigh a été désignée en remplacement de M^{me} Emily Katkar.

⁶ JM 2020.1/1; PC 128/INF/1; FC 180/INF/1 Rev.1.

8. Les participants à la Réunion conjointe ont adopté l'ordre du jour.

II. Nouveaux ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2020-2021⁷

9. Les participants à la Réunion conjointe:

- a) ont examiné les informations contenues dans le document intitulé *Nouveaux ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2020-2021*, dans lequel est réaffirmée l'ambition du Directeur général, à savoir éliminer la faim et renforcer les moyens d'existence en améliorant la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie, et ont pris note du fait que les ajustements proposés demeuraient dans les limites du budget global approuvé pour 2020-2021 (1 005,6 millions d'USD);
- b) ont apprécié qu'une note d'information soit fournie en complément et ont fait part de leur adhésion générale aux propositions de changement de la structure organisationnelle (Annexe 1), mais ont demandé que la structure hiérarchique soit clairement prédéfinie et que des informations plus détaillées leur soient fournies s'agissant de ses incidences sur l'exécution du programme;
- c) ont constaté avec satisfaction l'accent placé sur l'amélioration de l'efficacité, le décloisonnement des activités par la réduction de la bureaucratie et la plus grande souplesse conférée face aux nouveaux besoins et priorités, au moyen d'approches novatrices, tout en insistant sur la nécessité de renforcer la transparence et la responsabilité, notamment en ce qui concerne l'Initiative Main dans la main;
- d) ont pris acte de la structure plus modulaire et plus souple qu'il était proposé de mettre en place pour assurer efficacité et efficacité, ainsi qu'une collaboration intersectorielle qui permette à la FAO d'être inclusive et réactive, tout en reconnaissant qu'il est nécessaire de préserver ses capacités techniques;
- e) ont pris note du fait que tous les bureaux, centres et divisions feraient rapport au Directeur général, à un directeur général adjoint, à l'Économiste en chef ou au Scientifique en chef et ont demandé des précisions au sujet de cette structure hiérarchique, notamment en ce qui concerne les directeurs généraux adjoints et les sous-directeurs généraux, avant la cent soixante-quatrième session du Conseil;
- f) se sont déclarés favorables à la dissolution des équipes chargées de la gestion des programmes stratégiques;
- g) se sont réjouis de la création du Bureau des objectifs de développement durable (ODD), chargé de coordonner la participation de l'Organisation à la suite donnée au Programme 2030 et à l'examen des progrès accomplis;
- h) ont insisté sur la nécessité de tenir compte des priorités de tous les pays, au vu des difficultés grandissantes qui se manifestent pour ce qui est de concrétiser la sécurité alimentaire et d'améliorer la nutrition, s'appuyant sur le paragraphe 70, alinéa k) du Rapport de la quarante et unième session de la Conférence⁸;
- i) ont souligné qu'il était indispensable de continuer à apporter un appui aux bureaux décentralisés afin que la FAO continue d'obtenir des résultats au niveau des pays, même si le Bureau de l'appui aux bureaux décentralisés est supprimé;
- j) ont demandé à la direction de donner la priorité à la pérennisation du financement du Bureau de l'Inspecteur général dans la limite des ressources disponibles;
- k) ont reconnu l'importance de l'innovation, y compris toutes les approches novatrices durables, l'emploi du numérique dans l'agriculture et les nouvelles technologies, qui

⁷ CL 164/3; CL 164/3 annexes web 2 à 4; CL 164/3 Note d'information 1.

⁸ <http://www.fao.org/3/na421fr/na421fr.pdf>.

constitue l'une des grandes priorités du Programme de travail et budget (PTB), tout en continuant à promouvoir le développement durable dans ses trois dimensions: économique, sociale et environnementale;

- l) se sont félicités que la FAO mette l'accent sur les systèmes alimentaires durables et le développement des partenariats, y compris avec le secteur privé, tout en prenant note de la répartition révisée des ouvertures de crédits nettes entre les chapitres budgétaires, telle qu'elle figure au tableau 3; les participants à la Réunion conjointe ont demandé une présentation plus détaillée des virements budgétaires (Annexe web 4) et des effectifs inscrits au budget (liste révisée) (Annexe web 3) afin de mieux faire comprendre et de justifier les ajustements proposés et les sources de financement présentés au tableau 1;
- m) se sont félicités des propositions visant à créer le Centre FAO/OMS et à accroître le financement du Centre FAO/AIEA, qui est le signe d'une collaboration remarquable et continue entre ces organisations, y compris l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), estimant qu'elles tombaient à point nommé compte tenu en particulier des problèmes que posent les zoonoses pour la durabilité des systèmes agricoles et alimentaires;
- n) attendaient avec intérêt de recevoir une note de synthèse sur le Centre FAO/OMS donnant plus d'informations sur la raison d'être du Centre et ses modalités de gouvernance et autres modalités; se sont félicités que le Directeur général soit désireux de réfléchir à la question de savoir comment le Centre pourrait apporter un appui aux travaux de la FAO sur la résistance aux antimicrobiens; et se sont réjouis que la Direction ait confirmé que les ressources et l'indépendance du Secrétariat du Codex et de l'actuelle Unité de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments seraient maintenus dans la nouvelle structure;
- o) ont pris note du fait que d'autres virements entre chapitres du budgets pourraient se produire au cours de l'exercice biennal, par suite de la pandémie de covid-19, des orientations formulées par les conférences régionales, de la poursuite du processus de planification des activités et de la mise en œuvre de modalités d'exécution plus efficaces et plus efficaces;
- p) ont recommandé que le Conseil envisage d'approuver les propositions de nouveaux ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2020-2021 après que la Direction de la FAO aura apporté les informations supplémentaires demandées par les Membres, avant la cent soixante-quatrième session du Conseil.

III. Rapport sur l'exécution du Programme 2018-2019⁹

10. Les participants à la Réunion conjointe ont pris connaissance avec intérêt du Rapport sur l'exécution du Programme 2018-2019 et l'ensemble des progrès accomplis par l'Organisation.

11. Les participants à la Réunion conjointe:

- a) ont accueilli favorablement les progrès accomplis dans l'exécution du Programme de travail en 2018-2019 et se sont félicités de ce que la FAO ait atteint 41 cibles (indicateurs) associées aux produits sur les 43 fixées (soit 95 pour cent) et se sont félicités de l'augmentation de 7,2 pour cent des dépenses totales par rapport à l'exercice biennal précédent;
- b) se sont félicités que les contributions volontaires mobilisées auprès de partenaires fournisseurs de ressources à l'appui du Programme de travail de la FAO aient augmenté de 17 pour cent par rapport à 2016-2017, tout en reconnaissant l'importance des contributions volontaires sans affectation particulière pour un programme de travail plus équilibré et efficace;

⁹ C 2021/8; C 2021/8 annexes web 7 et 8.

- c) ont pris note des informations relatives à l'utilisation du montant reporté de l'exercice 2016-2017;
- d) se sont dits satisfaits des 11,7 millions d'USD de gains d'efficience dégagés au cours de l'exercice biennal;
- e) ont relevé que la FAO avait certes atteint presque toutes ses cibles des produits pour 2018-2019, se sont dits préoccupés que les progrès accomplis à l'échelle mondiale dans la réalisation de l'objectif de développement durable 2 (ODD 2) demeuraient insuffisants et ont dit attendre avec intérêt de faire avancer le débat avec la mise au point du nouveau Cadre stratégique;
- f) ont pris note des résultats décevants des indicateurs clés pour l'objectif fonctionnel 10 (gouvernance, contrôle et direction de la FAO) et ont exhorté la Direction à prendre des mesures afin d'y remédier;
- g) ont pris acte de l'importance des publications fondées sur la science et sur des éléments probants en tant que moyen utile et efficace de communiquer des informations et ont souligné que la question de qualité était importante et qu'il fallait améliorer l'équilibre entre les langues de la FAO en ce qui concerne la traduction, conformément au principe du multilinguisme;
- h) ont débattu de l'importance des langues locales, l'idée étant de s'assurer que les publications de la FAO soient largement diffusées, au niveau des pays, au moyen de ressources extrabudgétaires;
- i) ont demandé des renseignements supplémentaires sur le Programme de coopération technique (PCT), ont dit attendre avec intérêt de connaître les résultats de son évaluation et ont demandé qu'un point distinct consacré au PCT soit ajouté à l'ordre du jour de la prochaine session de la Réunion conjointe, qui se tiendra en novembre 2020;
- j) ont pris note des résultantes et des produits de l'Organisation obtenus dans le cadre des objectifs fonctionnels et stratégiques et tels que mesurés par les indicateurs et les cibles;
- k) ont recommandé que le Conseil adopte le *Rapport sur l'exécution du Programme 2018-2019*.

IV. Emploi du solde inutilisé des crédits ouverts pour 2018-2019¹⁰

12. Les participants à la Réunion conjointe:

- a) ont rappelé que la Conférence, à sa quarante et unième session, avait autorisé le Directeur général, nonobstant la disposition 4.2 du Règlement financier, à affecter le solde inutilisé des crédits ouverts pour l'exercice 2018-2019 à des usages ponctuels en 2020-2021, sur la base d'une proposition qui serait présentée à la Réunion conjointe du Comité financier et du Comité du Programme et approuvée par le Conseil, lors de leurs sessions respectives, en juin et juillet 2020;
- b) ont pris acte du fait que le débat plus vaste sur l'emploi systématique des soldes inutilisés était en cours et ont dit attendre avec intérêt de le poursuivre à leur prochaine session et d'aborder les orientations fournies par le Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ) à sa session de mai 2020¹¹;
- c) ont fait part de leur adhésion générale à quatre propositions parmi celles qui figurent dans le Tableau A-1.1 de l'annexe 1 du document FC 180/6, à savoir:
 - i. les améliorations de la numérisation;

¹⁰ FC 180/6, annexe 1.

¹¹ CCLM 110/3.

- ii. la sécurité informatique et les données géospatiales;
 - iii. le Centre des opérations d'urgence;
 - iv. les installations de contrôle de la sécurité et de la gestion des crises;
- d) ont souligné qu'il était nécessaire, compte tenu de la crise mondiale liée à la covid-19 et de ses répercussions sur la sécurité alimentaire, que l'Organisation s'attaque aux nouvelles priorités et consacre le solde non dépensé des crédits ouverts à des activités pour lesquelles elle dispose d'avantages comparatifs et, en particulier, au renforcement de la résilience de la sécurité alimentaire et des systèmes alimentaires à l'échelle mondiale;
- e) tout en étant conscients de l'importance que revêt le bien-être du personnel et des visiteurs au Siège, ont rejeté les propositions tendant à ce que le solde non dépensé soit utilisé pour renforcer à court terme des ressources humaines et pour rationaliser les installations de restauration et de cuisine et ont encouragé la Direction à trouver d'autres ressources s'agissant de la modernisation des installations de cuisine, y compris des contributions volontaires des Membres et du secteur privé et le compte destiné aux dépenses d'équipement;
- f) a demandé à la Direction de recenser à quels usages appropriés pourraient être affectés le montant de 1,3 million d'USD proposé en vue de la modernisation des installations de cuisine et le montant de 0,7 millions d'USD relatif au renforcement à court terme des ressources humaines pour répondre aux besoins en matière de données, d'analyses et de soutien aux politiques spécifiques aux pays et territoires, la priorité étant accordée à la lutte contre la covid-19, et de présenter ces nouveaux usages possibles avant la cent soixante-quatrième session du Conseil, pour examen et approbation;
- g) ont noté que les informations sur la mise en œuvre des usages ponctuels auxquels il est proposé d'affecter le solde non dépensé des crédits ouverts seront remises au Comité financier dans le cadre des rapports réguliers sur l'exécution du budget et aux organes directeurs dans le cadre du *Rapport sur l'exécution du Programme 2020-2021*;
- h) ont recommandé que soient présentés au Conseil, pour approbation, les usages ponctuels auxquels il est proposé d'affecter le solde non dépensé des crédits ouverts pour 2018-2019, à savoir 3,6 millions d'USD, qui figurent à l'Annexe 1 et dans les recommandations formulées aux paragraphes précédents c) et f).

V. Appel lancé en 2020 par le Forum mondial pour l'alimentation et l'agriculture invitant les organes directeurs de la FAO à soutenir un processus visant à créer un conseil numérique international pour l'alimentation et l'agriculture¹²

13. Les participants à la Réunion conjointe:
- a) ont reconnu l'importance croissante de l'application des technologies numériques dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, en particulier dans les circonstances actuelles de crise liée à la covid-19, et ont souligné la nécessité de réduire le fossé numérique, de renforcer le rôle des agriculteurs opérant à petite et à moyenne échelle, de réduire les inégalités et d'accroître la résilience, et de promouvoir l'accès de tous, y compris les femmes et les jeunes;
 - b) ont noté le rôle important du numérique, qui contribue à la continuité des activités dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture et qui permet d'éviter les perturbations des chaînes d'approvisionnement alimentaire, en particulier dans le contexte de la pandémie actuelle de covid-19;

¹² JM 2020.1/3; JM 2020.1/3 Note d'information 1.

- c) ont noté que la plateforme devait être financée par des ressources extrabudgétaires et ont indiqué qu'il fallait établir des mécanismes d'évaluation transparents;
- d) ont noté les dimensions de coordination et de partage des connaissances qui caractérisent la plateforme, qui viendrait à l'appui de tous les objectifs stratégiques de la FAO en créant un environnement porteur au sein duquel les technologies numériques permettent d'accélérer une exécution efficace, de maximiser les avantages connexes et de diminuer autant que possible les risques sous-jacents, notamment en ce qui concerne la protection de la vie privée et des données personnelles, tout en s'inscrivant dans le cadre des fonctions essentielles de l'Organisation.
- e) ont souligné qu'héberger cette plateforme ne devait pas aboutir à la création d'une entité juridique autonome ni à un nouvel organe directeur de la FAO mais au contraire à un mécanisme de coordination flexible, léger, inclusif et à caractère volontaire bénéficiant de l'appui de l'Organisation et fonctionnant dans le respect de ses règles, règlements et procédures;
- f) ont demandé que la plateforme soit inclusive et transparente et qu'il n'y ait pas de chevauchements avec les activités menées dans le cadre du mandat d'autres organisations internationales ni d'autres initiatives mondiales à parties prenantes multiples déjà en cours et s'occupant de questions plus générales ayant trait au numérique;
- g) ont souligné que la plateforme devait être axée sur le partage des connaissances et des bonnes pratiques et qu'elle ne devait pas constituer un mécanisme de formulation de politiques;
- h) ont demandé à la Direction de la FAO de fournir régulièrement des informations sur les modalités et la structure, notamment en ce qui concerne les membres, la gouvernance et l'échéancier prévu pour la mise en place de la plateforme;
- i) ont demandé qu'après que le Conseil de la FAO aura approuvé l'appui au processus, un examen de la plateforme soit effectué à l'issue d'une période d'essai de cinq ans, en vue d'en évaluer la durabilité et de recommander des options pour l'avenir, compte tenu des pratiques et des enseignements à retenir de plateformes et de partenariats analogues hébergés par la FAO;
- j) ont recommandé au Conseil d'approuver la proposition tendant à ce que la plateforme proposée soit dénommée «Plateforme internationale pour l'alimentation et l'agriculture numériques».

VI. Informations actualisées sur la covid-19 et ses conséquences sur la sécurité alimentaire et les systèmes alimentaires¹³

14. Les participants à la Réunion conjointe:
- a) ont pris connaissance avec intérêt des informations actualisées sur la covid-19 et ses conséquences sur la sécurité alimentaire et les systèmes alimentaires;
 - b) se sont félicités de l'action entreprise par l'Organisation pour faire face à la crise et de son évaluation continue des conséquences à court et à long termes de la covid-19 dans toutes les composantes du système alimentaire et agricole;
 - c) ont salué les activités de sensibilisation menées par l'Organisation pour faire en sorte que les couloirs commerciaux restent ouverts et que les restrictions nationales soient levées afin d'assurer le fonctionnement des systèmes alimentaires et l'approvisionnement alimentaire partout dans le monde, en vue d'éviter que la crise sanitaire ne se transforme en crise alimentaire;

¹³ JM 2020.1/4.

- d) ont souligné qu'il était important que les organismes ayant leur siège à Rome, les autres organismes des Nations Unies et les parties prenantes unissent leurs efforts au-delà des secteurs et des frontières pour atténuer les effets de la pandémie à court et à long termes;
- e) se sont félicités de ce que l'Organisation collabore avec les équipes de pays des Nations Unies et d'autres organismes, dans le cadre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, afin de suivre l'évolution de la situation en matière de sécurité alimentaire et d'intensifier les efforts visant à améliorer la sécurité alimentaire et à faire face aux nouvelles menaces pesant sur celle-ci à l'échelon local;
- f) ont pris acte du fait que la flambée de covid-19 constituait un défi sans précédent ayant des conséquences profondes aux plans social et économique, fragilisant notamment la sécurité alimentaire et la nutrition, et ont souligné qu'il fallait investir davantage dans les activités de l'Organisation en rapport avec les maladies zoonotiques, dans la limite des ressources disponibles, afin d'éviter de futures flambées épidémiques et de renforcer la résilience, conformément à l'approche «Une seule santé»;
- g) ont encouragé l'Organisation à tenir compte de la problématique hommes-femmes dans son évaluation de la crise liée à la covid-19;
- h) ont fait part de leur inquiétude quant aux répercussions économiques de la pandémie, qui risquent de peser sur les investissements en faveur de l'agriculture durable et sur les systèmes alimentaires, et ont incité la FAO à mettre davantage l'accent sur l'investissement en faveur d'une agriculture et de systèmes alimentaires durables;
- i) ont pris acte des difficultés entraînées par la flambée de covid-19, notamment de ses conséquences sur les pertes et le gaspillage de nourriture, ont reconnu l'importance de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2019* (SOFA) dans ce domaine, et ont encouragé à renforcer la coordination avec tous les organismes du système des Nations Unies qui travaillent sur ce sujet;
- j) ont insisté sur la nécessité d'établir des rapports d'évaluation par pays et de mettre en commun les meilleures pratiques qui auront été appliquées par les Membres lors de la pandémie de covid-19;
- k) ont demandé des renseignements supplémentaires au sujet de la réponse apportée par la FAO pour les régions touchées par une aggravation des problèmes de sécurité alimentaire, notamment les Petits États insulaires en développement (PEID);
- l) se sont félicités du rôle joué par l'Organisation en ce qui concerne l'analyse des politiques et la formulation de recommandations sur la base d'éléments concrets aux niveaux national, régional et mondial, dans le cadre de son mandat;
- m) ont dit attendre avec intérêt la diffusion des synthèses de l'Organisation dans toutes les langues de la FAO;
- n) se sont félicités que la Direction ait donné son accord pour donner des renseignements supplémentaires sur ce qui est prévu par la FAO pour gérer les risques que fait peser la covid-19 sur ses propres opérations.

Annexe 1

Emploi du solde inutilisé des crédits ouverts pour 2018-2019

Tableau A-1.1: Proposition relative à l'utilisation du solde non dépensé des crédits ouverts pour 2018-2019 (en millions d'USD)

Point		Montants en millions d'USD
1	Renforcement à court terme des ressources humaines pour répondre aux besoins en matière de données, d'analyses et de soutien aux politiques spécifiques aux pays et territoires	0,7
2	Améliorations de la numérisation	0,6
3	Sécurité informatique et les données géospatiales	0,3
4	Centre d'opérations d'urgence	0,2
5	Installations de contrôle de la sécurité et de la gestion des crises	0,5
6	Rationalisation des installations de restauration et de cuisine	1,3
Total		3,6